

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

40 SPECTACLES
À PRIX RÉDUITS
POUR VOTRE
COMMUNE !

Tournée générale

Catalogue de Spectacles

2026-2027

Édito



ALEXANDRE RASSAERT
Président du Conseil
départemental de l'Eure

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai le plaisir de vous présenter le programme de la toute première saison culturelle départementale : « Tournée générale ». L'ambition assumée de ce nouveau dispositif du Département est de faire sortir les spectacles des grands centres urbains (et de l'entre-soi...) pour les emmener directement au cœur de nos campagnes et de nos villages.

Les habitants de vos communes ont le droit légitime d'accéder au meilleur de la création artistique à deux pas de chez eux. Et l'expérience nous prouve que lorsque l'art s'invite dans le quotidien des gens, le public répond présent et la culture devient populaire, au plus beau sens du terme.

Ce catalogue a été conçu spécialement pour vous, élus locaux ou présidents d'associations, et vous y trouverez une sélection de spectacles vivants de grande qualité (théâtre, musique, danse) portés par des compagnies professionnelles de premier plan. Pour que les questions budgétaires ne soient plus un frein à l'animation de vos municipalités, le Département a fait le choix de subventionner toutes ces propositions.

Grâce à « Tournée générale », vous pouvez désormais acheter des spectacles à un coût très accessible pour en faire profiter directement l'ensemble de votre population. Avec ce dispositif, chaque place de village peut, demain, devenir une scène de théâtre, de concert, de spectacle.

N'hésitez pas à saisir cette opportunité de faire de votre commune une scène vivante et, ensemble, faisons de l'Eure la plus grande salle de spectacles de France !

VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UN SPECTACLE MUSICAL, THÉÂTRAL, DE CHANSON OU DE CIRQUE DANS VOTRE COMMUNE ? LE DÉPARTEMENT DE L'EURE VOUS PROPOSE DE FAIRE VOTRE CHOIX DANS CE CATALOGUE DE SPECTACLES ARTISTIQUES. À QUI S'ADRESSE CETTE NOUVELLE OFFRE ?

Le catalogue de l'offre culturelle s'adresse aux communes, inter-communalités et associations euroises désireuses de proposer au public local un spectacle. Celui-ci peut être organisé dans une salle des fêtes, un lieu patrimonial adapté ou encore sur la place du village.

QUELLES DÉMARCHES ?

- 1- Prendre contact avec la compagnie : rencontrer l'équipe, estimer les besoins (lieu d'organisation le plus adapté, conditions techniques, repas, hébergement éventuel...), affiner le budget (prévoir les frais annexes, SACEM, SACD)**
- 2 - Valider la date avec la compagnie, confirmer le lieu de la représentation, la date, l'horaire, établir un contrat de cession (fourni par la compagnie)**

C'est à ce moment que le Département peut vous accompagner !



COMMENT ?

Vous pouvez solliciter le Département de l'Eure pour bénéficier d'une aide à la diffusion dans les conditions suivantes :

Sur présentation auprès du Pôle action culturelle et patrimoines de la preuve d'achat du spectacle (copie du contrat de cession signé des deux parties), l'organisateur peut solliciter le soutien financier du Département pour l'organisation de ce spectacle.

La subvention départementale sera calculée selon les critères suivants :

- **Aide représentant 60 % du coût de cession HT du spectacle**
- **Avec un plafond de 2 000 €**
- **Les frais annexes (technique, hébergement, repas...) ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'aide départementale.**
- **Chaque organisateur ne peut prétendre qu'à une seule aide départementale sur l'année civile.**
- **Pour les lieux de diffusion déjà soutenus pour leur saison culturelle annuelle, un soutien complémentaire au titre du présent dispositif est possible à la seule condition que le spectacle soit organisé hors-les-murs, idéalement dans une autre commune que celle dans laquelle est implantée le lieu.**

Attention, les aides à la diffusion feront l'objet d'un arbitrage en commission permanente.

En cas de refus de subventionnement de la part du Département, la structure accueillante peut annuler la venue du spectacle (le préciser dans le contrat de cession).





QUELLES OBLIGATIONS ?

- Le spectacle bénéficie d'une aide départementale : l'organisateur s'engage à faire figurer le logo du Département sur tous les documents de communication relatifs au spectacle et à inviter les conseillers départementaux du canton ;
- L'organisateur s'engage à utiliser le kit de communication fourni par le Département ;
- En amont du spectacle, l'organisateur doit effectuer sa déclaration auprès de sociétés de gestion des droits d'auteur, les droits SACEM et SACD étant à la charge de l'organisateur ;
- A l'issue de la représentation, l'organisateur fera parvenir un bilan financier et qualitatif faisant notamment apparaître le nombre de spectateurs accueillis.

ET CONCRÈTEMENT ?

Vous pouvez solliciter l'aide départementale directement auprès de la Direction de la culture en adressant un courrier de demande de subvention ainsi que la copie du contrat de cession signé aux contacts suivants :

ANAÏS VAVASSEUR :

02 32 31 93 90 / 07 60 00 14 17 / anais.vavasseur@eure.fr

SARA SILVA SOUSA :

02 32 31 95 28 / 06 38 87 43 79 / sara.silva-sousa@eure.fr





Cie File en Scène
1 rue de la Libération
27180 Les Baux Sainte Croix

Laurent BEYER
06 62 81 90 61
laurent.beyer@filescene.org

filescene.org

Bonnes nouvelles



Compagnie FILE EN SCÈNE - Laurent SAVALLE

Une famille d'artistes : la famille Banzoni. Nomades, ils voyagent dans le monde entier. Leur métier : rapporter les bonnes nouvelles du monde aux habitants des villes ou villages qui se trouvent sur leur chemin. Mais voilà, depuis des années, les spectateurs ne viennent plus car les nouvelles sont trop mauvaises, et puis aujourd'hui, un petit colibri a eu l'idée de changer les choses, à son échelle. Et tout va pouvoir changer !

 Tout public à partir de 6 ans
 45 min

 1 450 € HT soit 580 € HT de reste à charge
pour le lieu accueillant



Cie File en Scène
1 rue de la Libération
27180 Les Baux Sainte Croix

Laurent BEYER
06 62 81 90 61
laurent.beyer@filenscene.org

filenscene.org



Fauves consentement



Compagnie FILE EN SCÈNE - Laurent SAVALLE

Popette et Soizic, loufoques ambassadrices, sont envoyées pour décrypter le sens du mot NON. Ce NON parfois caché, non-dit, et pas forcément entendu. Imaginez qu'au lieu de parler de rapports sexuels, nous parlions de gâteau au chocolat. Il devient évident que si un gâteau nous plait, ça ne veut pas dire qu'on veut en manger tous les jours et à toutes heures ! Non ?

👤 Tout public à partir de 12 ans

🕒 30 min représentation
30 min de débat

🎫 1 représentation 1 250 € HT soit
500 € HT de reste à charge pour
le lieu accueillant



Cie File en Scène
1 rue de la Libération
27180 Les Baux Sainte Croix

Laurent BEYER
06 62 81 90 61
laurent.beyer@filescene.org

filescene.org

La question



Compagnie FILE EN SCÈNE - Laurent SAVALLE

En 1957, en pleine guerre d'Algérie, Henri Alleg décrit depuis sa prison les tortures qui lui ont été infligées par les parachutistes.

Son témoignage poignant est restitué sous la forme d'un seul en scène qui plonge les spectateurs dans la bataille d'Alger.

Tout public à partir de 13 ans
 60 min - 30 pers max

1 représentation 850 € HT soit 340 € HT
de reste à charge pour le lieu accueillant



Cie File en Scène
1 rue de la Libération
27180 Les Baux Sainte Croix

Laurent BEYER
06 62 81 90 61
laurent.beyer@filenscene.org

filenscene.org

le veilleur

Le veilleur



Compagnie FILE EN SCÈNE - Laurent SAVALLE

Comment et pourquoi raconte-t-on des histoires ?

Tantôt au bruit de la poussière de lune qui crépite sur le sol, tantôt à la lueur tremblante d'une allumette, les accents résolument enthousiastes du veilleur vous emmènent en voyage à travers des récits du folklore. Vous serez amenés à « voir », avec les yeux du cœur, que même les histoires les plus tristes peuvent révéler le meilleur de nous-même.

Théâtre d'objets et d'émotions, ce moment conté propose aux jeunes et aux moins jeunes une parenthèse poétique dynamique et magique. Le temps de s'interroger sur la place du récit aujourd'hui.

👤 + de 3ans, 7 ans et adultes
🕒 50 min - 90 pers max

🎫 1 représentation 850 € HT soit 340 € HT
de reste à charge pour le lieu accueillant

Saute et le parachute s'ouvrira



Compagnie FILE EN SCÈNE - Laurent SAVALLE

Un vieux rite inuit invite les gens à se retrouver par 2 face à face et à s'offrir l'un, l'autre, l'objet qu'ils ont de plus cher afin que l'autre le détruise devant eux. Peut-être pour apprendre à se détacher du matériel. Avant de partir en voyage, la première expérience sera de se libérer de ces chaînes qui nous relient à ces objets, de ces peurs qui freinent notre départ et de les laisser là, d'où nous partons, le temps d'un moment.

Inspirés de l'œuvre de Alejandro Jodorowski, créateur de la psychomagie, il sera proposé au public de trouver un acte libérateur avant de partir en voyage. Un acte symbolique, comme ranger un stylo dans un étui à lunette, offrir des pièces en chocolat à quelqu'un pour le remercier. Un tas d'idées farfelues sur le papier mais qui, symboliquement, seront libératrices pour celui qui agit. Il aura mis une action, une image sur ce qui le retenait et sera ainsi partie prenante de la performance.

 Tout public à partir de 12 ans

 50 min

 1 représentation 1 050 € HT soit 420 € HT
de reste à charge pour le lieu accueillant

Conseil départemental de l'Eure

Hôtel de Département
Direction de la Culture et du Patrimoine
Service Action Culturelle et Patrimoines

CONTACTS:

Anaïs VAVASSEUR
02 32 31 93 90 / 07 60 00 14 17
anaïs.vavasseur@eure.fr

Sara SILVA SOUSA
02 32 31 95 28 / 06 38 87 43 79
sara.silva-sousa@eure.fr

Eurêka, Agence d'attractivité de l'Eure

14 rue Charles Corbeau - 27000 Évreux
02 32 62 04 27
www.eureka-attractivite.fr

Place de Marché - Billetterie

CONTACTS:

Violène MAGUERO
06 07 73 07 88
violene.maguero@eureka-attractivite.fr.fr

SACEM - Direction Territoriale Haute Normandie
3 Rue Alain Blanchard, 76000 Rouen
02 90 92 22 40

Conseil départemental de l'Eure
Hôtel de Département - 14 boulevard Georges Chauvin
CS 72101 - 27021 Evreux cedex
Tél. : 02 32 31 50 50